Cinquante cinquième année. - N° 214 A Lundi 1er et mardi 2 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3289

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

902 766 187 RCS Annecy.
LES DUGS.
Forme : Société en Nom Collectif.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 26, Rue De la Tournette, 74290 Veyrier-du-Lac.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 317500 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Toutes activités de vente de tabac, presse, librairie, jeux de hasard, jeux hippiques, jeux de la Française des Jeux, bimbeloterie, papeterie, carterie, confiserie, cadeaux, souvenirs, articles de fumeurs, de bazar, vente de boissons à emporter, alimentation générale, supérette, relais colis, transfert monétique de fonds, paiement de proximité..
Adresse : 26, Rue De la Tournette, 74290 Veyrier-du-Lac.
Précédent propriétaire : 749 835 344 RCS Annecy. **GLANGLAUDE** (Laurent). Nom d'usage : GLANGLAUDE.
Date de commencement d'activité : 24 septembre 2021.
Publication légale : Le Faucigny *du* 14 octobre 2021.
Oppositions : SCP ARMAND-CHAT & ASSOCIES, 4 av. des francs-tireurs 74000 ANNECY.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 24/09/2021 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 05/10/2021, Dossier 2021 00106518 Réf 7404P01 2021 A05073 Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 26 Rue de la Tournette 74290 VEYRIER-DU-LAC. Adresse du nouveau propriétaire : 26 Rue de la Tournette 74290 VEYRIER-DU-LAC. Achat d'un fonds de commerce de presse, loto, cartes postales, souvenirs, cadeaux, librairie, papeterie jouets et boissons Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..